**Directive 1401.1 Soins aux jeunes peuplements et plantations de chênes indigènes et d’espèces d’arbres rares**

**Annexe 1 : Schéma illustrant l’application du motif de subvention**

Contingent de 4 ans avec chaque arrondissement forestier

Soins aux jeunes peuplements dans toutes les forêts,

Plantations de chênes et d’arbres rares

Forêts privées

Surface de jeunes peuplements annoncée par les arrondissements :

X ha en forêt protectrice

Y ha hors forêt protectrice

Forêts publiques

Contrat de 4 ans avec chaque unité de gestion forestière

Carte des peuplements :

X ha en forêt protectrice

Y ha hors forêt protectrice

A l’administration forestière centrale, répartition des crédits fédéraux GF et FP

4 paiements annuels planifiés dans le contrat

Contrats d’octroi de subvention avec des propriétaires forestiers privés

Réalisation des soins aux jeunes peuplements

Décomptes avec les propriétaires forestiers privés

Décompte final

Surface de plantation annoncée par les arrondissements :

X ha de chênes

Y ha d’arbres rares

Surface de plantation demandée par les unités de gestion :

X ha de chênes

Y ha d’arbres rares

Rapports techniques et tableaux de controlling de l’arrondissement

Décomptes récapitulatifs annuels par les arrondissements

X ha soignés en FP

Y ha soignés hors FP

X ha de chênes

Y ha d’arbres rares

Versements aux propriétaires selon la surface décomptée

Encaissement de la subvention fédérale selon la surface décomptée

Décomptes annuels

X ha soignés en FP

Y ha soignés hors FP

X’ ha FP visité et décidé de ne pas intervenir durant la période

Y’ ha hors FP visité et décidé de ne pas intervenir durant la période

X ha de chênes

Y ha d’arbres rares

Versement à l’unité de gestion de la tranche annuelle planifiée dans le contrat

Encaissement de la subvention fédérale selon la surface décomptée